







Baccalauréat en design industriel

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE DE DESIGN

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-015-1-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en design industriel (B.D.I.)
TYPE	Baccalauréat en design industriel (B.D.I.)
CRÉDITS	120 crédits
DURÉE	4 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2020	26,621

-  Admission à l'automne
-  Capacité d'accueil limitée
-  Temps plein
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages obligatoires
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Cécile Lechat, TGDE - Renseignements généraux
(514) 343-2435
cecile.lechat@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/nature/admission/>

Présentation

L'École de design est la seule à offrir un baccalauréat en design industriel au Québec.

Y étudier est une expérience passionnante et enrichissante qui conjugue les aspects théoriques et pratiques à travers un large éventail de cours et d'ateliers.

Au cours de leur formation, les étudiants sont appelés à réaliser des projets variés, généralement en partenariat avec l'industrie ou avec des organismes publics et privés. Ces projets, combinés aux enseignements théoriques, sont l'occasion d'acquérir une culture du design et une méthodologie de création, de recherche et de développement d'objets techniques et de systèmes complexes ; ils permettront également de se familiariser avec les enjeux de l'heure en design.

Les cours et ateliers au baccalauréat en design industriel sensibilisent les étudiants autant aux aspects techniques des matériaux et de leur transformation dans le respect des règles du développement durable, qu'aux facteurs humains comme l'ergonomie, la psychométrie et la sémiotique, qui sont systématiquement pris en compte dans chacun des projets de design.

Les études de premier cycle en design industriel culminent en quatrième année avec la réalisation du projet final en collaboration avec un partenaire externe qui fournit au projet un contexte d'intervention bien réel.

Au fil de ses études, l'étudiant et futur professionnel aura acquis les connaissances et les compétences dans les domaines constituant le cœur du design industriel, notamment :

- les matériaux,
- les facteurs humains,
- les nouvelles technologies,
- l'écologie industrielle,
- l'infographie et la communication,
- l'histoire du design.

 OUVREZ TOUS LES PROJETS DES FINISSANTS EN DESIGN INDUSTRIEL

Objectifs

Le programme de baccalauréat en design industriel vise l'acquisition de connaissances relatives aux contextes socioculturel et technologique dans lequel intervient le designer. Il vise en outre l'acquisition de connaissances relatives aux besoins des usagers, aux objets produits et à l'industrie dans une approche de développement durable. Une fois le programme de baccalauréat complété, l'étudiant peut s'inscrire aux programmes de maîtrise et de doctorat facultaires. Ces programmes permettront d'approfondir des savoirs et des savoir-faire en design industriel.

Forces

- Un programme d'échanges qui permet chaque année à une trentaine d'étudiants de faire un séjour d'études d'un trimestre à l'étranger dans l'une des nombreuses écoles affiliées, contribuant ainsi à l'élargissement du réseau international des finissants.
- Un programme pédagogique qui a fait ses preuves par la grande qualité des projets de fin d'études.
- L'attribution annuelle d'une dizaine de prix et bourses, pour l'essentiel octroyés à l'occasion de l'exposition de fin d'année par l'École en collaboration avec ses partenaires pour souligner l'excellence en design industriel.
- Stage obligatoire.
- Ateliers de prototypes.
- Solide programme de quatre ans reconnu par l'ICSID, l'ADIQ, DRS, Cumulus.
- Reconnaissance d'exemption, sur étude des dossiers, pour les candidats provenant du DEC en design industriel.

Visitez le pavillon d'aménagement

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

■ DESIGNER INDUSTRIEL

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec, ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- pour le candidat attestant d'études universitaires en design industriel, en design de l'environnement, en design de produits, en création industrielle, en esthétique industrielle ou autres disciplines d'études connexes, fournir un **portfolio de ses œuvres**, une **lettre de motivation personnelle** et un **curriculum vitae** (voir la rubrique Remarques) et s'il y a lieu, se présenter à toute entrevue exigée par l'École de design industriel.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 18 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : design industriel, design de l'environnement, design de produits, création industrielle ou autres disciplines connexes.

Statistiques d'admission au programme

COLLÉGIENS (QUÉBEC)

DEMANDES	183
OFFRES	84
PLACES	38
COTE R	26,621

AUTRES CANDIDATURES

DEMANDES	155
OFFRES	62
PLACES	32

La cote R est celle du dernier candidat admis en date du 31 juillet 2020 et est donnée à titre indicatif. Le fait d'avoir une cote égale à celle du dernier admis de l'année précédente ne garantit pas l'admission l'année suivante.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du

collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Pour les candidats de transferts
 - Le dossier est étudié par l'École de design industriel en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances, du portfolio, de la lettre de motivation et du curriculum vitae.

Remarques

Pour les candidats de transferts

- La **lettre de motivation** doit comporter de deux à trois pages rédigées en français dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de sa perception des études universitaires et de son intérêt pour le design industriel.
- Le **curriculum vitae** comporte une brève description des études antérieures, des expériences sur le marché du travail ou des activités de bénévolat et des principales activités de loisirs.
- Le **portfolio** (voir le Guide préparation du portfolio)
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :




PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Aménagement	Maîtrise	45 crédits	2-005-1-1	Jour Soir
Architecture	Baccalauréat	95 crédits	1-010-1-3	Jour
Design d'intérieur	Baccalauréat	90 crédits	1-016-1-0	Jour

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2021** (à compter du 15 août 2020)
 - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2021** 
 - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2021** 
 - Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2021** 

Structure du programme (1-015-1-0)

Version 12 (A14)

Le baccalauréat comporte 120 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires, 33 à 36 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DIN 1210	Histoire du design industriel	3.0	DIN 3212	Sémiotique et design	3.0
DIN 2332	Introduction écoconception	3.0J	DIN 3532	Produits et services durables	3.0
DIN 3211	Design et cultures matérielles	3.0			

Bloc 70B

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DIN 3325	Couleur et lumière en design industriel	3.0J

Bloc 70C

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DIN 1310	Introduction aux matériaux	3.0
DIN 1321	Bois et métaux	3.0J
DIN 2322	Matériaux 3 : matériaux polymériques	3.0

Bloc 70D

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DIN 3333	Textiles	3.0J
DIN 3334	Prototypage rapide en design	3.0J

Bloc 70E

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DIN 1110	Info 1 Outils informatiques 2D	3.0	DIN 2120	Info 3 modélisation 3D avancée	3.0
DIN 1120	Info 2 modélisation 3D	3.0J	DIN 2140	Dessin avancé et médias mixtes	3.0J
DIN 1121	Dessin technique	3.0J			

Bloc 70F

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DEI 2140	Photographie en design	3.0J
DIN 3132	Graphisme et design	3.0J
DIN 3140	Vidéo - Outil de conception et de visualisation	3.0S

Bloc 70G

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DIN 2210	Mesure et observation de l'usage	3.0J
DIN 2220	Méthodologie du design	3.0
DIN 4420	Pratique professionnelle	3.0J

Bloc 70H

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 4722K	Créativité par le groupe	3.0	DIN 3311	Design et interactivité	3.0J
DEJ 1101	Introduction au design de jeux vidéo	3.0J S	DIN 3431	Gestion de projets créatifs	3.0

Bloc 70I

Obligatoire - 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DIN 1031	Expression 2D (dessin)	3.0	DIN 2012	Idéation en design	2.0
DIN 1032	Expression 3D (volume)	3.0	DIN 2013	Design et viabilité technique	2.0
DIN 1041	Dessin	2.0J	DIN 2021	Projet de synthèse	3.0J
DIN 1042	Forme et couleur	2.0J	DIN 2022	Design et communication	3.0J
DIN 1043	Éléments de structure	2.0J	DIN 3600	Stage en entreprise	3.0
DIN 2011	Méthodologie	2.0	DIN 4020	Projet de fin d'études (PFE) 2	9.0J

Bloc 70J

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DIN 3010	Ateliers thématiques	6.0	DIN 3016	Équipements médicaux	3.0J
DIN 3011	Mobilier système	3.0	DIN 3017	Éclairage	3.0J
DIN 3012	Écoconception	3.0J	DIN 3018	Produits récréatifs	3.0J
DIN 3013	Emballage éco-responsable	3.0	DIN 3019	Projet spécial 1	3.0J
DIN 3014	Transport	3.0J	DIN 3019A	Projet spécial 1A	3.0J
DIN 3015	Objets ludiques	3.0			

Bloc 70K

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DIN 3020	Atelier de design 5	6.0	DIN 3023	Design et société	6.0
DIN 3021	Près du corps	6.0	DIN 3024	Sémantique de l'objet	6.0
DIN 3022	Design et méthode avancée	6.0			

Bloc 70L

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DIN 4017	Atelier intégré	9.0
DIN 4018	Projet de fin d'étude (PFE) 1	9.0

Bloc 70M

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DIN 5012	Travail dirigé en design industriel 3	3.0J

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Architecture	Baccalauréat	95 crédits	1-010-1-3	Jour
Architecture de paysage	Baccalauréat	90 crédits	1-020-1-0	Jour
Communication (Sciences)	Baccalauréat	90 crédits	1-225-1-0	Jour
Design d'intérieur	Baccalauréat	90 crédits	1-016-1-0	Jour
Urbanisme	Baccalauréat	90 crédits	1-025-1-0	Jour

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à plein temps, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- à plein temps, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 16 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant s'inscrit selon le cheminement trimestriel indiqué par l'École et selon la structure du programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de huit trimestres, la scolarité maximale, de sept années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours. Si les circonstances le justifient, le doyen ou l'autorité compétente peut autoriser un examen de reprise ou un travail de reprise.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat en design industriel (B.D.I.).